

ANNEXE 4 – Plan d'actions global de lutte contre les pollutions diffuses et ponctuelles affectant le captage de Landifay-et-Bertaignemont

Objectif du plan d'actions global sur la qualité de l'eau :

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Volet qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine					
Indicateurs environnementaux	11	Améliorer la connaissance de la qualité des eaux brutes au captage : réalisation de 4 analyses nitrates et d'une analyse des produits phytosanitaires supplémentaires par an	Suivi qualité du taux de nitrates : tendance d'évolution. Court terme (2015)	Stabilisation	ARS Exploitant
			Suivi qualité du taux de nitrates : tendance d'évolution. Moyen terme (2021)	Baisse	
			Suivi qualité du taux de nitrates : concentration moyenne annuelle : long terme (2027)	Stabilisation sous 40 mg/l	
	12		Suivi qualité de l'absence de produits phytosanitaires dans les eaux brutes	Absence de détection	

Plan d'actions global :

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Volet animation					
Suscrire une démarche de progrès	D1	Engagement des agriculteurs dans le plan d'actions	Nb d'agriculteurs ayant participé à au moins une action	100%	Animateur global et OPA
	D2	Édition de 2 bulletins de recommandations techniques par an	Réalisation	Réalisé	Animateur global
	D3	Réalisation de formations agro-environnementales par les exploitants	% des exploitants du BAC ayant participé à au moins une formation	100% en zone A	Organismes de formation
	A1	Mise en place d'un animateur global : suivi de la mise en œuvre et de la coordination	ETP dédié	0,5	Syndicat
	A2	Déploiement d'une animation agronomique et environnementale : réunions techniques, tours de plaine et conseils individuels	Bilans annuels	Présentation en COPIL	OPA
Animer et suivre le plan d'action	A3	Mise en place d'un réseau collectif par contractualisation sur une parcelle de référence de chaque exploitation, d'un dispositif pérenne en priorité sur la zone A sur 3 ans avec des reliquats entrée et sortie hiver (sauf le RSH réglementaire) pour sensibiliser aux risques de perte d'azote en hiver	% d'exploitants du BAC contractualisés	100% en zone A	Animateur global

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données	
	A4	Analyser anonymement les cahiers d'enregistrement et plans de fumure annuels transmis par les exploitants agricoles	Bilan annuel présenté au COPIL	Réalisé	exploitants	
	C1	Veille sur les phytosanitaires appliqués sur le BAC et les produits phytosanitaires défectés dans les captages d'eau potable situés à proximité	Mise à jour	annuelle	Syndicat	
	C2	Réalisation de diagnostics d'exploitation référencés sur les pollutions diffuses et ponctuelles	% d'exploitants diagnostiqués depuis 2010	100% en zone A	OPA	
Améliorer la connaissance du territoire	C3	Étude cartographique de l'évolution des éléments paysagers, surface en herbe, surface boisée, ... vis-à-vis du risque N avec détermination des zones où la remise en herbe ou la mise en place de bandes enherbées de 5 à 10 mètres permettrait de minimiser le lessivage de l'azote (zones de fissures, ruptures de pente, axes préférentiels de ruissellement, ...)	Réalisation	Réalisation	Animateur global	
	Volet Azote					
	F1	Formation sur la gestion de l'azote : optimisation de la fertilisation azotée, valorisation des effluents d'élevage, ...	% d'exploitants du BAC ayant participé à au moins une formation	100% en zone A	Organismes de formation	
Optimisation des pratiques de fertilisation azotée	F2	Sur colza, mesurer la quantité d'azote absorbé pendant l'hiver en réalisant une pesée de colza, une mesure par satellite ou en ayant recours à un des outils mentionnés dans les bulletins de recommandations techniques	% d'exploitants cultivant du colza ayant réalisé des mesures	100% en zone A	OPA	
	F3	Mise en place d'un réseau collectif par contractualisation sur une parcelle de référence de chaque exploitation, d'un dispositif pérenne en priorité sur la zone A sur 3 ans avec des reliquats entrée et sortie hiver (sauf le RSH réglementaire) pour sensibiliser aux risques de perte d'azote en hiver	% d'exploitants du BAC contractualisés	100% en zone A	Animateur global	
	F4	Mise en œuvre de la bonne gestion de l'azote sur blé : fractionnement de la dose d'azote en 3 apports, limitation de la dose du 1er apport au stade « tallage » à 50 unités d'azote au 1er mars. D'appliquer au 2ème apport, au stade « épi 1 cm », la dose restante minorée de 40 unités. En fonction du diagnostic de nutrition, dernier apport de 0 à 80 unités	% des exploitations ayant mis en œuvre dans la zone A	100% en zone A	OPA	
Amélioration des pratiques d'épandage de fertilisants Types I et II	E1	Réalisation d'analyses d'effluents (1/an/type de produit).	pourcentage d'agriculteurs ayant participé à l'action	100%	OPADDT	
	E2	Les apports maximums autorisés avant et sur CIPAN sont fixés à 50 UN efficace/ha dans les situations où le rendement de la culture précédente est inférieur de 15 qx/ha ou davantage	% des exploitants concernés	100%	OPADDT	

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Couverture du sol à l'interculture	Couv1	S'assurer d'une couverture hivernale des sols optimale et efficace	Taux de SAU avec CIPAN ET Durée moyenne de présence OU Date moyenne d'implantation, Date moyenne de destruction pondérées à la surface concernée	= voir + >2 mois <1/9, >15/11	OPA/DDT
Volet assolements aménagements paysagers					
Limiter les successions à risques élevé de lixiviation sur la zone A	Assol1	Éviter la présence des successions à risque en terme de lixiviation des nitrates par la sensibilisation des exploitants : monoculture de maïs (grain ou ensilage)	Surface en ha de la SAU du BAC composée de ces successions	Tendre à 0	OPA/DDT
	Assol2	Essais de couverts intermédiaires sous maïs ensilage ET/OU broyage fin des résidus et incorporation par un déchaumeur	Réalisation	Réalisation	OPA
	Dil1	Maintien des prairies de plus de 5 ans (compensation à l'identité sur la ZPAAC)	% de SAU en prairie de plus de 5 ans	=	DDT
	Dil2	Maintien des surfaces boisées : compensation au moins équivalente en cas de défrichement	Surface du BAC boisée en ha	=	DDT
Préserver et favoriser le développement des zones de dilution	Dil3	Création de zones de dilution : remise en herbe, boisement, gel, ZRE, bandes enherbées hors cours d'eau, SET, éléments fixes du paysage	Surface des parcelles du BAC en ha/an identifiées comme sensibles lors des diagnostics	100%	OPA
			Surface existante	+	Animateur global et OPA
			ha échangées	16 ha	Animateur global et OPA
Volet produits phytosanitaires					
Informier et former	Phyto1	Calculs d'IIFT à l'exploitation	% d'exploitants dont l'IIFT a été calculé	100%	OPA
	Phyto2	Suivi de l'itinéraire technique de 2 parcelles par exploitation (I-F-T) sur 3 ans	Nb de parcelles suivies	60	OPA
	Phyto3	Formation aux OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures; à l'optimisation des traitements; aux techniques alternatives (production intégrée, ...)	% d'exploitants du BAC ayant participé à une formation depuis 2010	100%	Prestataires
	Phyto4	Développer le recours aux OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures (conseils individuels post-formation, réunions techniques)	% d'agriculteurs utilisant un OAD	+	Prestataires
Volet pollutions ponctuelles d'origine agricole					
Diminuer les risques de pollutions ponctuelles	P1	Mise en sécurité des cuves d'azote	% de cuves sécurisées	100%	Prestataires
	P2	Aménagement des corps de ferme	% de corps de ferme aménagés	100%	OPA
Volet pollutions ponctuelles ou diffuses non agricoles					
Sécuriser le forage AEP	NA1	Protection du captage AEP vis-à-vis des eaux de surfaces	Réalisation	Réalisation	Syndicat

Orientation	N° action	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
Sécuriser les forages domestiques	NA2	Mise aux normes des ouvrages en fonctionnement, comblement des ouvrages non utilisés par la sensibilisation des propriétaires	Nb d'ouvrages diagnostiqués Nb d'ouvrages mis aux normes	Nb d'ouvrages sur le BAC non connu (au moins 16)	Syndicat
Assainissement	NA3	Réhabilitation des installations ANC	Réhabilitation des installations de Le Hérie La Vieville, Landriay et Bertaignemont, et du reste du BAC	15 %	SPANC
	NA4	Suivi de la réalisation de la STEU de Sains-Richaumont et du raccordement de Richaumont	Date de mise en eau Date de raccordement de Richaumont	Remise en eau 09/2014 Raccordement 2016	CCTC
Usage de produits phytosanitaires hors agriculture	NA5	Engagement des collectivités dans la charte régionale d'entretien des espaces publics permettant de : - mettre en place un plan de désherbage (collectivités) - sensibiliser les élus et agents (formations du conseil régional, formations FREDON Picardie, sensibilisation CPE: ...) - sensibiliser les particuliers (réunion, articles dans les journaux municipaux)	Nb de communes engagées		Syndicat

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À MON ARRÊTÉ EN DATE DU **21 JUIN 2013**

en par délégation
La Secrétaire Générale


Jackie LEROUXHEURTAUX